



Communes et prévention des déchets

Communes et prévention des déchets



Wallonie 2009



Étude réalisée avec le soutien de la Région wallonne

CRIOC

Centre de Recherche et d'Information
des Organisations de Consommateurs



Agenda

- Objectif et méthodologie
- La mission d'information des communes
- Informations relatives à la quantité de déchets, au coût de traitement et les économies possibles
- Informations relatives aux actions de prévention souhaitées par les consommateurs
- Conclusions et conclusions

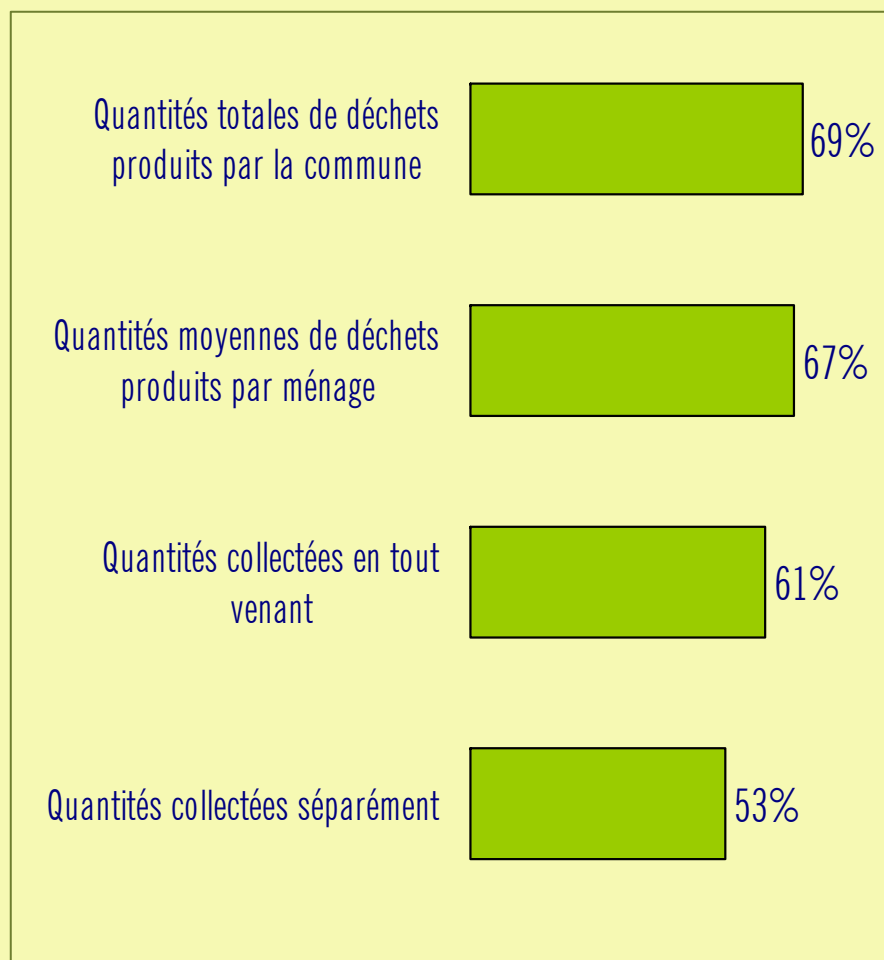
Objectif et méthodologie

- **Objectif**
 - Préciser les attentes des citoyens vis-à-vis des communes leur mission d'information.
- **Méthodologie**
 - 700 interviews téléphoniques auprès des habitants de la Wallonie âgés de 18 ans et + .
 - Field : mars 2009.
 - Échantillon aléatoire stratifié redressé.
 - Les résultats ont fait l'objet des traitements statistiques adéquats (χ^2 , marge d'erreur)
 - La marge d'erreur totale maximale sur l'échantillon est de 3,8 %.
 - Seuls les résultats significatifs sont présentés. Toutefois, chaque donnée a été analysée en fonction de la localisation (province), du sexe, de l'âge, de la taille du ménage, du type d'habitat (CIM), des groupes sociaux (inférieurs, moyens, supérieurs), PRA ou non (principal responsable d'achat).

La mission d'information des communes

- L'arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets impose aux communes de :
 - Responsabiliser le citoyen dans son rôle de consommateur et de producteur de déchets en appliquant le principe du pollueur-payeur;
 - Assurer au citoyen un service de qualité au juste prix ;
 - Informer le citoyen pour qu'il prenne la dimension du service rendu face au coût que la commune lui réclame.
- Les communes jouent une mission d'information vis-à-vis des citoyens.
- La présente étude a pour objectif de préciser les attentes des citoyens en matière d'information sur les déchets et leur prévention.

Informations relatives à la quantité de déchets

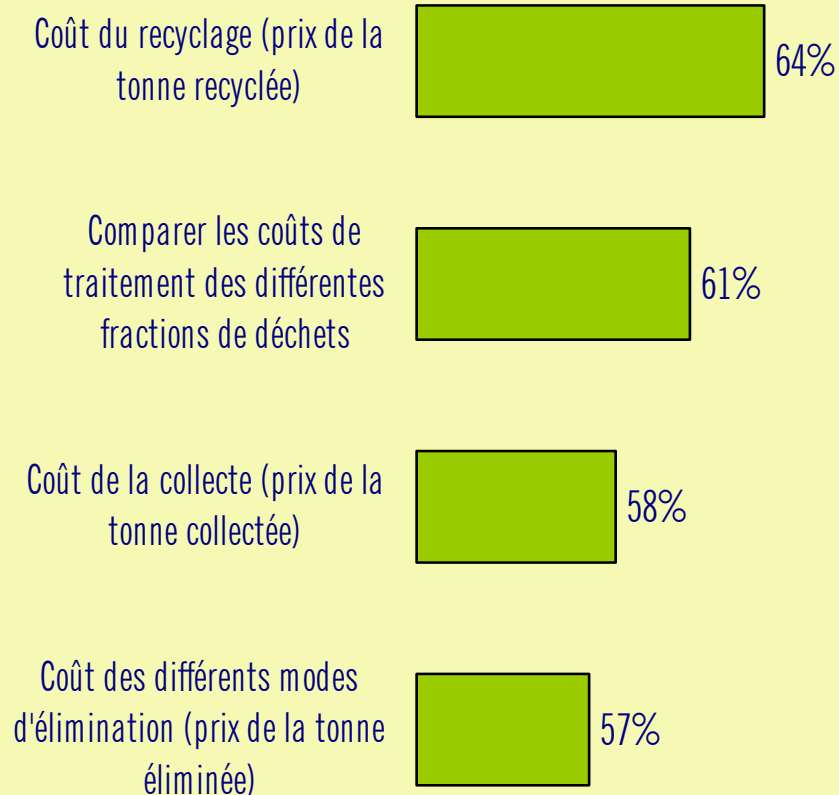


➤ Selon vous, quelles sont les informations que votre communes devrait vous fournir en matière de coût des déchets ?

- Près de sept consommateurs sur dix souhaitent connaître les quantités de déchets produites pour sa commune de résidence, par ménage.
- Ces informations devraient concerner tant les quantités collectées en tout venant que les quantités collectées séparément (PMC, etc.).

Base : répondants

Informations relatives au coût de traitement des déchets



➤ Selon vous, quelles sont les informations que votre commune devrait vous fournir en matière de coût des déchets ?

- Six consommateurs sur dix souhaitent connaître le coût de traitement des déchets et plus particulièrement :
 - Le coût du recyclage
 - Le coût de la collecte
 - Le coût des différents modes d'élimination.
- L'information disponible doit pouvoir comparer les différents coûts de traitement.

Base : répondants

Informations relatives aux économies possibles

L'avantage financier que l'on peut obtenir si on composte ses déchets



78%

L'avantage financier que l'on peut obtenir si on trie mieux ses déchets



73%

Comparer les coûts pratiqués dans ma commune avec ceux des communes voisines



63%

➤ Selon vous, quelles sont les informations que votre commune devrait vous fournir en matière de coût des déchets ?

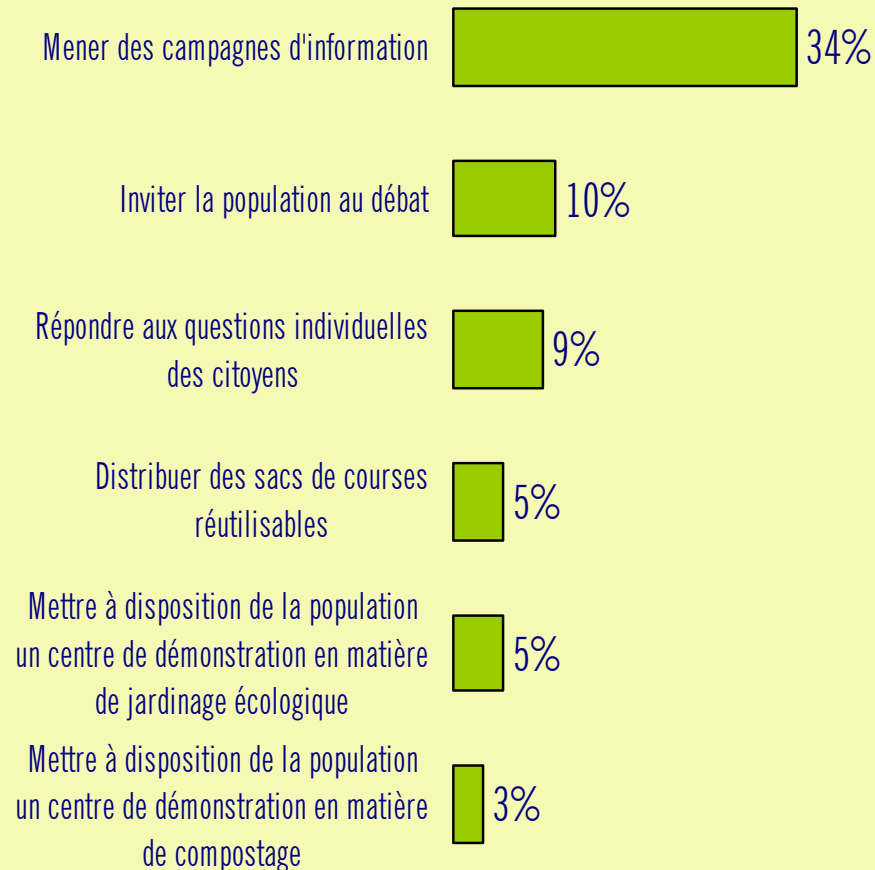
- L'avantage financier dont le consommateur peut bénéficier s'il composte ou qu'il trie mieux ses déchets est une information désirée par trois répondants sur quatre.
- Les consommateurs sont également demandeurs d'une comparaison des coûts appliqués selon les communes.

Base : répondants

Différences par profil

- Les consommateurs âgés de 18 à 29 ans et les personnes appartenant aux groupes sociaux inférieurs sont moins nombreux à souhaiter des informations sur le coût des déchets, contrairement aux personnes âgées de 30 à 49 ans, aux ménages de 6 personnes et + et aux personnes appartenant aux groupes sociaux supérieurs.

Actions de prévention des déchets

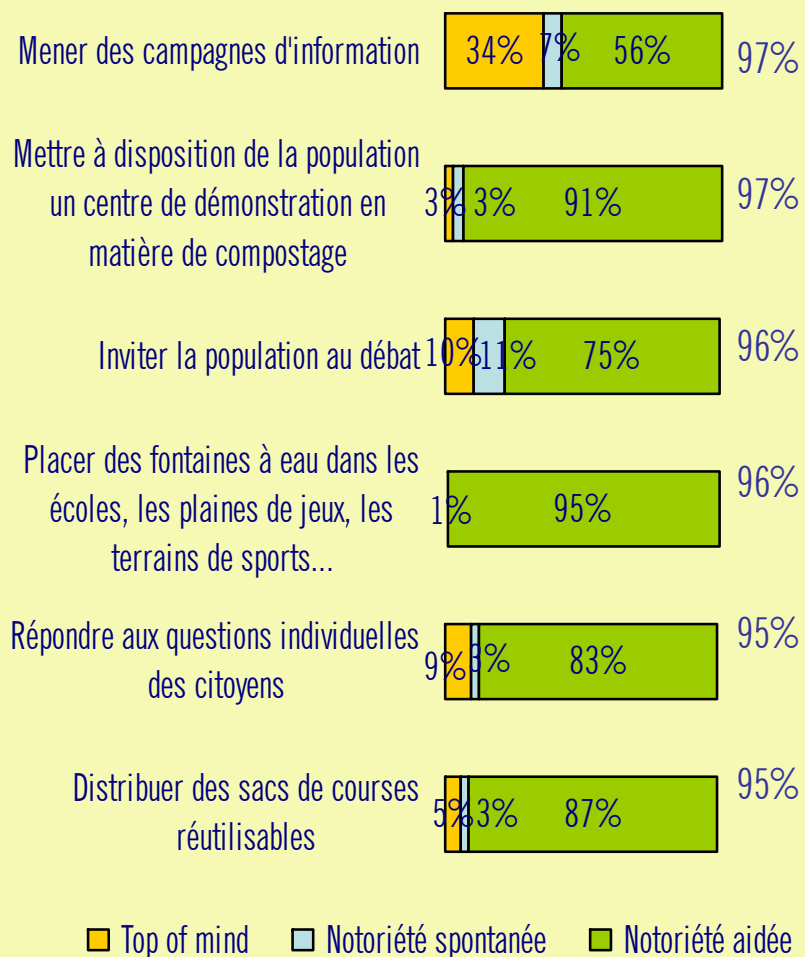


➤ Selon vous, que devrait faire votre commune pour réduire les quantités de déchets produites ?

- Un consommateur sur trois souhaite en premier que les communes développent des campagnes de prévention pour limiter les déchets.
- En tant qu'attribut salient, mesuré par la notoriété « Top of Mind », il s'agit d'une condition nécessaire à la participation des citoyens à la prévention des déchets.
- Le débat citoyen pourrait aussi faciliter, pour un consommateur sur dix, son engagement sous forme d'un débat initié par la commune ou en répondant aux questions des citoyens.

Base : répondants, Pop of Mind (attributs salients)

Actions de prévention des déchets



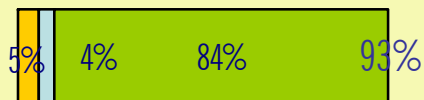
➤ Selon vous, que devrait faire votre commune pour réduire les quantités de déchets produites ?

- Les attributs déterminants correspondent aux actions que les communes devraient mettre en place en complément des campagnes d'information.
- Les consommateurs souhaitent tout à la fois, des actions qui relèvent du champ d'action de la commune, d'autres qui relèvent de l'organisation de la communauté et des citoyens et enfin des actions qui relèvent de la responsabilité individuelle.

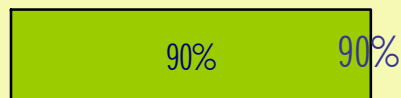
Base : répondants (attributs déterminants)

Actions de prévention des déchets

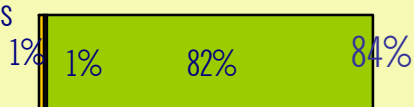
Mettre à disposition de la population un centre de démonstration en matière de jardinage écologique



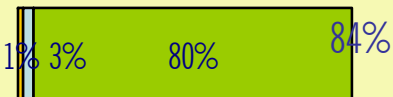
Développer ou soutenir des magasins de seconde main



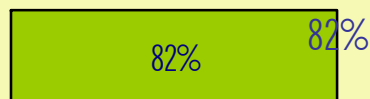
Mettre en place des systèmes d'échange de biens entre particuliers



Développer ou soutenir des services de prêts (outillage, vaisselle...)



Réorganiser des cantines dans les écoles



■ Top of mind ■ Notoriété spontanée ■ Notoriété aidée

➤ Selon vous, que devrait faire votre commune pour réduire les quantités de déchets produites ?

- Les consommateurs souhaitent :
 - Des fontaines à eaux
 - Un centre de compostage
 - Un magasin de seconde main
 - Des sacs de courses réutilisables.
 - Un centre de jardinage
 - Un service d'échange de biens entre particuliers
 - La réorganisation de cantines dans les écoles.
 - Des services de prêts

Base : répondants

Conclusions et recommandations

- La motivation des consommateurs pour réduire leurs quantités de déchets qu'ils produisent est avant tout économique et financière. Trois consommateurs sur 4 veulent savoir comment ils peuvent alléger leur poubelle (réaliser un compost, éviter le suremballage, privilégier les bouteilles consignées...) et donc leur facture déchets.
- Les consommateurs souhaitent également disposer d'informations concernant les quantités de déchets produites pour sa commune de résidence, par ménage, ainsi que d'indicateurs qui leur permettraient de comparer leurs actions.
- Les attentes des consommateurs en ce qui concerne les actions de sensibilisation et de prévention des déchets par les communes semblent relever plus du transfert de la responsabilité individuelle vers une responsabilité collective représentée par les communes.

Conclusions et recommandations

- A ce titre, les communes pourraient développer une stratégie de prévention organisée selon différents niveaux qui dynamise la prévention et encourage l'initiative collective et individuelle.
- Au niveau communal, les communes doivent, pour répondre à leurs obligations d'information, délivrer des informations relatives au coût des déchets et les présenter sous la forme d'économies réalisables (ou du moins de non augmentation de coût), organiser des campagnes d'information et de réponse aux questions des consommateurs, développer des services comme un centre de compostage, des fontaines à eaux dans les écoles, plaines de jeux ou les terrains de sport, la réorganisation de cantines dans les écoles.

Conclusions et recommandations

- Au niveau de la communauté de citoyens, les communes pourraient être à l'origine d'actions communautaires telles que la mise en place de systèmes d'échange de biens entre particuliers ou de services de prêts
- Au niveau personnel, encourager le développement de la responsabilité individuelle par la sensibilisation. A ce titre, la distribution de sacs de courses réutilisables, pourrait être contre productive car elle placerait les consommateurs dans une attitude de dépendance vis-à-vis de la commune.

Auteurs :
Caroline Descartes, Marc Vandercammen
Editeur Responsable :
Marc Vandercammen

CRIOC
Boulevard Paepsem, 20 - 1070 BRUXELLES
Tél. 02/547.06.11 - Fax. 02/547.06.01
www.crioc.be

Édition 2010
Réf. Catalogue : 656-10

D 2010-2492-03
©CRIOC

Prix : 15 €

Reproduction autorisée à des fins non-commerciales moyennant mention des sources